

ORGANISATION DE LA DESSERTE DES ETABLISSEMENTS DE ST NAZAIRE

FICHE N°5

Descente des élèves à la CITÉ SCOLAIRE DE SAINT-NAZAIRE

Cité scolaire = Lycées Aristide Briand et Brossaud-Blanchon.
Pour les autres établissements, les élèves doivent emprunter
les cars / navettes ci-dessous au départ de la cité scolaire :
(inversement pour les retours)



CAR / NAVETTE N° 1

CAMPUS HEINLEX :
- Lycée Heinlex
- Maison de
l'apprentissage, IA,
URMA/CMA Formation,
UIMM



CAR / NAVETTE N° 2

- Lycée A. Boulloche
- Collège Jean Moulin
- Lycée Ste Anne



CAR / NAVETTE N° 3

- Lycée et collège Saint-Louis
- THEATRE SIMONE VEIL
- Lycée et collège Sainte Thérèse



CAR / NAVETTE N° 4

QUATZ HORLOGES
- Lycée Notre Dame
d'Espérance
- Le Masle

RUBAN BLEU :
- Lycée Expérimental

IFCB + CFA coiffure